

BNP PARIBAS

VOS REPRÉSENTANTS



Jasmina ZIVKOVIC 06 98 82 50 05



Nathalie BEFFA 06 64 01 96 87



Nathalie WILHELM 06 99 13 78 85



Nadège HAMDI 07 64 26 23 07



L'INFORMATION DE VOS REPRÉSENTANTS

L'ACTU DE NOTRE RÉGION

25/10/2021

IDF Est

La Direction de région nous a présenté les résultats du 1er semestre 2021.

« L'agence ne disparaîtra jamais, mais c'est le maillage qui va changer » dixit la directrice d Ile de France Est.

À RETENIR

- +3 de PNB pour note région par rapport à +1,7% pour BDDF par rapport à 2020.
- 1º région chez les Pro et 3º chez les Pri.
- 1er chez BDFF sur les parcs de comptes (3000)
- 8 territoires sur 15 dans le top 50 de BDDF
- Le lancement de E-Private est prometteur.
- C est le fruit de votre travail et de votre investissement, nous déplorons que la Direction ne revalorise que très peu (à travers MOTIV) la contribution des collègues impactée par le manque d'effectif, un turn over important et une situation sanitaire qui perdure.
- 20% des conseillers ont subi un malus IARD au 1er quadrimestre.
- Pour la CFDT il s'agit d'une sanction illégale, si vous êtes concernés, contactez nous.

La région reconnait des difficultés importantes de recrutement, 90 commandes staffing en cours.

NOUVEAUX

Le Plan stratégique 2022-2025 va être présenté par BDDF à tous les DIA le 8 décembre 2021.

L'immeuble de Sainte Cécile est vendu. BDDF va regrouper les équipes par pôle de compétences.

Pour les trois régions (Paris, IDF Ouest et IDF EST) cela représente environ 200 salariés.

De même pour les équipes de Nanterre.

Si vous êtes concernés appelez nous

CRG-CR

La région nous a promis d'embaucher 42 CR (Conseiller Renfort) / CRG (Conseiller Renfort Groupe).

A ce jour, seules 28 embauches effectives et réparties comme ci-dessous :

Dispositif Cret CRG

À fin juillet 2021, les affectations envisagées pour la région de l'équipe de renfort CR et CRG

| | ARPAJON | AUBERVILLIERS | AULNAY | CRETEIL | EVRY | G RAND ORLY | IVRY | MARNE LA VALLÉE |
|-----|---------|---------------|--------|---------|------|--------------------|------|-----------------|
| CRG | 3 | 4 | 2 | 3 | 4 | 2 | 2 | 4 |
| CR | - | 3 | 2 | 2 | 2 | 1 | 2 | 1 |

| | MELUN | MONTREUIL | N OISY LEGRAND | ROISSY | S AINT MAUR | TERREDE L'YONNE | VINCENNES |
|-----|-------|-----------|-----------------------|--------|--------------------|-----------------|-----------|
| CRG | 2 | 3 | 2 | 4 | 3 | 3 | 4 |
| CR | 2 | 1 | 1 | - | - | 2 | 1 |

A vos côtés!

Marc CHAMBON

Zoubida DIOURI

Philippe FERRE

Olga MAYELE

Alain MEUNIER

Isabelle PAITEL

Dalida VERTEUIL

Les temps partiels:

Aucun métier a 80 %
n'est incompatible au
métier affinité, tout
dépend bien sur du fond
de commerce.

Le CSEE est à disposition de tous les salariés pour permettre de bénéficier des œuvres sociales.

Profitez-en, en toute liberté et sans contrepartie!



Nouveau pour les DIA et DIA HUB

Nouveau, création d'une catégorie DIA 5 pour les agences de plus de 15 personnes.

Les DIA de HUB vont être bonifiés d'un ETP supplémentaire fictif pour valoriser le poste.

Pour le HUB Saint Ouen Garibaldi et Saint Ouen Pleyel, ainsi que le HUB de Vitry sur seine et Vitry Gare. L'effectif est 7 ETP et avec la bonification le DIA sera un DIA 3.



- Pour chacun des HUB, création d'un poste de CAP.
- L'effectif est 7 ETP et avec la bonification le DIA sera un DIA 3
- Vos élus Cfdt regrettent la disparition de deux postes de DIA !!!

| Catégorie de DIA | Nb de collaborateurs (Hors DIA et CAPA) | Charge de management |
|------------------|---|--------------------------------------|
| DIA 1 | Jusqu'à 4 ETP Inclus | <50% de la charge totale |
| DIA 2 | Au-delà de 4 ETP et jusqu'à 7 ETP inclus | Entre 50% et 69% de la charge totale |
| DIA 3 | Aυ-delà de 8 ETP et jusqu'à 11 ETP inclus | Entre 70% et 99% de la charge totale |
| DIA 4 | Aυ-delà de 12 ETP | 100% de la charge totale |

Le montant métier du Directeur d'Agence est fonction de sa part managériale. Celle-ci est déterminée à la prise de poste et ne sera pas modifiée en cours de poste si l'effectif de l'agence ou HUB baisse.

En revanche, en cas d'augmentation du nombre de collègues, le poste est à réévaluer.

Déménagement

La Direction nous informe du déménagement de deux agences.

- l'agence du BOURGET pour Territoire d'Aulnay
- l'agence d'AUXERRE pour Territoire de Terre de l'Yonne

Nous avons alerté la Direction sur deux points non négligeables concernant l'absence de climatisation et les difficultés de stationnement.

PLAGES CONSEILS

- Les e-learning seront à privilégier pendant les plages conseils.
- Motiv sera ajusté en fonction de la plage accueil.
- Les objectifs ne seront pas remis à la hausse.

Vos élus Cfdt, proposent un point de suivi au premier semestre 2022, et tout en restant vigilant sur le déploiement, rendent un avis favorable.

Réorganisation du pôle appui distant :

Actuellement nous avons 3 pôles (la Défence (14 CSO) Paris Turenne (15 CSO), Villepinte (12)).

Demain c'est UN PÔLE à Paris Turenne (23 CSO dont 6 délocalisés) et une antenne à Villepinte (12 CSO).

Ce projet impacte l'ensemble des collaborateurs, mais 8 sont concernés par la délocalisation et 2 managers par la suppression de leur poste. Nous seront attentif à l'accompagnement.

Partagez avec nous votre ressenti sur ce projet.

Notre région accueille une mission consulting,

15 sites visités pour relever les irritants, les problèmes informatiques, etc. Tout ce qui affecte votre quotidien.

Partagez avec nous cette expérience!

ALTERNATIVES ESPÈCES:

3 agences:

Nemours/Tonnerre/Charny 2 choix :

- Ilots (petits automates monnaie)
- En salle des coffres mais sur rdv : pièces en rouleaux et dépôt, retrait

Le collaborateur expérimenté, reste en charge de l'espèces.

Motiv sera ajusté pour en tenir compte.





Incivilités

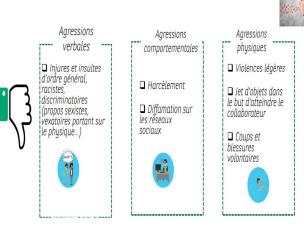
1/ Qu'est-ce qu'une incivilité?

Il s'agit de propos pouvant entraîner une dégradation des conditions de travail des salariés en relation quotidienne avec la clientèle. Dans certains cas même, ils peuvent avoir des conséquences sur l'intégrité physique et psychique des collaborateurs concernés.



Ce dispositif concerne uniquement les incivilités commises à l'encontre d'un collaborateur par la clientèle (clients et prospects) à l'occasion des relations commerciales, à l'intérieur ou à l'extérieur des locaux de l'entreprise, directement (face à face) ou à distance (par téléphone ou par écrit).

2/Qualifier une incivilité



Ne restez pas seul!

Vos Elus Cfdt sont à votre écoute et là pour vous accompagner.

Pour plus d'informations cliquez ici

Congés Maternité / Prime ALEA

La politique RH de remplacement des collaboratrices qui souhaitent revenir sur leur poste de travail après un congé maternité, dépend de chaque territoire.

« la décision de ne pas remplacer une salariée en congé maternité est propre à chaque situation locale. Elle dépend de la durée du poste de cette

salariée avant son départ, de la capacité de l'agence à assurer l'activité durant son absence et à l'évolution du dispositif de cette agence. Nous positionnons parfois des CMR/CRG sur ces remplacements.

Dans ce cadre, aucun impact n'est constaté sur les objectifs collectifs. Le cas échéant, la prime aléa pourrait répondre aux impacts de contre-performance dus à la problématique RH de poste vacant. »





Abonnez-vous pour suivre nos communications